



**Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

---

Projet de construction d'une usine d'engrais à Bécancour

**Présenté par**

**L'Association des Manufacturiers Mauricie et Centre-du-Québec**

**Septembre 2013**

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Chapitre 1 Présentation des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec .....	3
Chapitre 2 Situation du secteur manufacturier au Québec et dans notre région .....	3
Chapitre 3 Démarche de la compagnie IFFCO depuis son intérêt pour Bécancour .....	5
Chapitre 4 Prise en compte du développement durable .....	5
Chapitre 5 Impacts associés à la venue de l'usine IFFCO .....	5
5.1 Impacts sur la chaîne de valeur agroalimentaire .....	6
5.2 Impacts sur le secteur manufacturier au Québec et dans notre région .....	6
5.3 Impacts pour le Parc Industriel et Portuaire de Bécancour .....	6
5.4 Impacts sur la communauté d'affaires .....	6
5.5 Impacts sur la main-d'œuvre et son développement .....	7
5.6 Impacts d'un nouveau domaine d'expertise .....	7
Chapitre 6 Position des MMCQ quant à la venue d'IFFCO .....	8

## **Chapitre 1. Présentation des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

L'Association des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre du Québec a pour mission de **dynamiser, promouvoir et participer** au développement de l'industrie manufacturière sur le territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Elle rejoint plus de 1 700 entreprises manufacturières. Par notre vision stratégique nous voulons **créer** un environnement pour **maximiser** la prospérité financière des entreprises manufacturières, **contribuer** à accroître leur développement durable et **supporter le développement** de nouveaux secteurs d'affaires.

Nous menons à bien les objectifs de notre association par l'entremise de quatre (4) axes d'intervention :

- **Accroissement** de la compétitivité
- **Développement** de nouveaux marchés
- ~~Maintien d'un environnement propice à la concertation et au réseautage~~
- **Vigie et diffusion** de l'information pertinente pour les membres

Notre association contribue concrètement à l'essor manufacturier car les membres de la corporation sont des délégués des entreprises manufacturières dont les activités (totales ou partielles) s'effectuent sur le territoire des régions Mauricie (04) et/ou Centre du Québec (17). Le nombre de membre est limité à trois (3) par entreprise manufacturière sur ce territoire. À titre d'exemple, notre association maintient des liens privilégiés avec l'UQTR, notamment l'activité annuelle Savoir-Partager et l'activité Savoir-Affaires Mauricie/Centre-du-Québec.

À la lumière de notre mission, vous êtes à même de constater que l'essor de l'industrie manufacturière sur notre territoire se veut notre principale raison d'être. À cet effet, la venue de l'entreprise IFFCO s'inscrit dans le cadre de notre vision stratégique et de nos axes de développement.

## **Chapitre 2. Situation du secteur manufacturier au Québec et dans notre région**

Le secteur manufacturier est en profonde régression au Québec depuis les dix (10) dernières années. En effet, de nombreuses études et analyses économiques soulignent la situation alarmante de ce déclin.

L'Observatoire Compétence-Emplois<sup>(1)</sup> confirme que sous plusieurs aspects, le déclin du secteur manufacturier se confirme en pourcentage du PIB (- 7.3 % depuis 10 ans) et en perte d'emplois dans le domaine manufacturier (- 5.7%).

Le rapport de Deloitte, Le Point sur le secteur manufacturier – Des solutions pour l'avenir, confirme également le déclin du secteur manufacturier. En effet : « ... *au tournant du millénaire, celui-ci est passé de 23,6% à 16,3% du PIB entre 2000 et 2010, soit une chute de plus de 30%.* »<sup>(2)</sup> De plus, ce rapport confirme l'importance de ce secteur d'activité économique au Québec : « *Avec 88% des exportations, 48% de l'innovation dans l'économie, 25% des emplois directs et indirects, des salaires 35% supérieurs à la moyenne, le secteur manufacturier est créateur de richesse pour toute la société québécoise.* »<sup>(3)</sup>

---

(1) L'Observatoire Compétences-Emplois – Juin 2012 (Volume 3, Numéro 2) – Page 5

(2) Deloitte – Le point sur le secteur manufacturier – Des solutions pour l'avenir – Page 62

(3) Deloitte – Le point sur le secteur manufacturier – Des solutions pour l'avenir – Prologue

Même si une nouvelle tendance de développement vers les nouvelles technologies et le secteur des services semblent vouloir assurer une partie de la relève économique, le rapport de Deloitte émet quelques réserves à cet effet : « *Le secteur manufacturier peut générer des emplois, de la valeur et de la croissance à un niveau échappant aux secteurs dits de la nouvelle économie. Le secteur des services à lui seul ne peut assurer la création massive d'emplois nécessaires pour soutenir une population active de trois millions de personnes* ». <sup>(4)</sup> De plus, Deloitte confirme d'autres variables militent en faveur d'une économie axée sur le secteur manufacturier : « *Une pure économie de services serait insoutenable, car elle ne favoriserait pas autant la R&D, l'innovation et la propriété intellectuelle, ne posséderait pas l'infrastructure nécessaire au développement de produits, n'aurait pas la capacité de les mettre en marché et créerait moins de richesse* ». <sup>(5)</sup>

Quant à l'urgence de la situation et son phénomène irréversible Deloitte mentionne : « *Abandonner le secteur manufacturier aujourd'hui pourrait nuire grandement au développement futur du Québec. En effet, l'Histoire a prouvé que le secteur manufacturier est difficile à remettre sur pied une fois dépassé un certain seuil (que l'on pense aux secteurs manufacturiers américains et anglais). La décroissance du secteur peut briser la chaîne d'expérience qui est cruciale à l'évolution technologique* ». <sup>(6)</sup> Le secteur manufacturier au Québec et dans la région peut-il courir ce risque ?

La CSN de son côté dans son rapport sur l'avenir du secteur manufacturier mentionne : « *Le secteur manufacturier québécois a vécu de nombreuses difficultés depuis dix ans. Environ 160 000 emplois ont été perdus* ». <sup>(7)</sup> Dans ce même rapport, la CSN confirme qu'un secteur manufacturier fort est essentiel à toute économie en bonne santé pour les raisons suivantes <sup>(8)</sup> :

- Source importante d'emplois de qualité;
- Salaire 31% supérieur pour les employés ne possédant pas de diplômes postsecondaires;
- Salaire 18% supérieur pour les employés possédant un diplôme universitaire;
- Pour 100 emplois créés au secteur manufacturier, 67 autres se créés chez des fournisseurs québécois;
- 49% des dépenses en R&D proviennent du secteur manufacturier.

Dans le contexte actuel de l'économie québécoise, le Québec, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne peuvent se priver d'un secteur manufacturier fort et de l'apport important d'une nouvelle entreprise manufacturière majeure dans la région.

---

(4) Deloitte – Le point sur le secteur manufacturier – Des solutions pour l'avenir – Page 47

(5) Deloitte – Le point sur le secteur manufacturier – Des solutions pour l'avenir – Page 47

(6) Deloitte – Le point sur le secteur manufacturier – Des solutions pour l'avenir – Page 47

(7) CSN - Avenir du secteur manufacturier et industriel québécois – Déc. 2012 – Page 5

(8) CSN - Avenir du secteur manufacturier et industriel québécois – Déc. 2012 – Page 55

### **Chapitre 3. Démarche de la compagnie IFFCO depuis son intérêt pour Bécancour**

L'intérêt de l'entreprise IFFCO pour la région de Bécancour date déjà de quelques années. En effet, dès le début de son intérêt pour le Parc Industriel et Portuaire de Bécancour, IFFCO a démontré un profond respect pour les acteurs économiques de la région, la population industrielle et la population locale. Elle a rapidement démontré de la transparence (feuilleton promotionnel) et a initié des rencontres avec les entreprises du Parc Industriel de Bécancour, le Comité Mixte Municipal et Industrie (CMMI), le Comité de citoyens du Parc Industriel de Bécancour et la population locale. Elle a fait preuve de transparence et de proactivité en faisant connaître rapidement ses différents scénarios de risques à la population.

Pour notre association (MMCQ), ce comportement responsable suscite notre confiance envers cette compagnie qui démontre une gestion responsable du risque et l'intégration de toutes les mesures opérationnelles visant à amenuiser le risque d'incidents industriels.

### **Chapitre 4. Prise en compte du développement durable**

À partir de l'élaboration de son projet original, IFFCO n'a pas hésité à modifier celui-ci afin de diminuer ses risques industriels (relocalisation dans le Parc afin de limiter son scénario de risque à la population) et également afin de diminuer son volume de production de gaz à effet de serre (GES). En effet, malgré un scénario financier plus important, IFFCO a rehaussé sa consommation électrique afin de diminuer sa consommation de gaz naturel. De plus, une étude de la firme Ernst & Young, validée par un comité d'experts indépendants du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) portant sur le bilan carbone confirme que « *les émissions de gaz à effet de serre, du berceau à l'entrepôt, de l'urée de IFFCO Canada sont environ 30% inférieures à celle du scénario de référence* <sup>(9)</sup> ». Le scénario de référence fait état de l'absence de production d'IFFCO Canada Inc. à Bécancour et de l'approvisionnement en urée des régions visées par IFFCO Canada et des importations des principaux exportateurs d'urée.

Il ne faudrait pas perdre de vue la production d'un produit dérivé que IFFCO va revaloriser : le fluide d'échappement diesel (FED). Ce produit contribue au développement durable (réduction des émissions polluantes des véhicules diesels).

### **Chapitre 5. Impacts associés à la venue de l'usine IFFCO**

Dans ce chapitre les MMCQ veulent dresser un portrait objectif des différents impacts associés à l'implantation d'IFFCO Canada Inc. dans la région. Nous allons donc explorer les retombées associées à la chaîne de valeur agroalimentaire, au secteur manufacturier au Québec et dans notre région, à la venue d'IFFCO au Parc industriel et Portuaire de Bécancour, sur la communauté d'affaires, sur la main-d'œuvre et son développement et sur le domaine d'expertise.

---

(9) IFFCO Canada – Urea Comparative Carbon footprint – September 2013 – Page iii

### 5.1 Impacts sur la chaîne de valeur agroalimentaire

La venue d'une usine d'engrais d'urée présente beaucoup d'intérêt dans le domaine manufacturier par sa nouveauté et l'impact que sa venue peut créer dans la chaîne agroalimentaire des fertilisants. Le partenariat avec la Coopérative Fédérée se veut une belle opportunité de diversification dans ce marché fortement axé vers l'importation actuellement. Dans le cadre de la chaîne de valeur agroalimentaire, une nouvelle expertise locale va se développer et elle pourrait être porteuse de complémentarité dans le futur (projets en aval et en amont de la chaîne agroalimentaire).

### 5.2 Impacts sur le secteur manufacturier au Québec et dans notre région

Considérant que le secteur manufacturier au Québec, et plus particulièrement dans la région, a été fortement affecté au cours des dernières années (fermeture de Norsk Hydro, fermeture de Aleris, non poursuite de l'implantation de REC Silicon, fermeture de l'usine Belgo de Produits Forestiers Résolu, fermeture de l'usine Alcan de Shawinigan, arrêt du projet de Rio Tinto en pré-faisabilité et tout récemment la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly II), la venue d'IFFCO est structurante pour notre région. Notons aussi que toutes ces fermetures affaiblissent le réseau des PME qui gravitent autour de ces grandes entreprises qui ont fermé. L'implantation de cette usine aura la capacité de créer et de maintenir des emplois de qualité dans la région et d'éviter l'exode d'une main-d'œuvre de qualité que nous perdons souvent au profit d'autres provinces canadiennes (ouest canadien) et d'autres pays émergents (Afrique, Inde ou l'Asie). Le refus d'accueillir IFFCO aura un impact majeur négatif auprès des futurs investisseurs étrangers intéressés à s'établir au Québec.

### 5.3 Impacts pour le Parc Industriel et Portuaire de Bécancour

Les impacts pour le développement du Parc Industriel et Portuaire sont importants afin de maintenir la compétitivité du port de Bécancour, la qualité des infrastructures du Parc Industriel (vapeur, électricité, hydrogène, etc.) et la synergie possible avec d'autres entreprises du Parc. Un projet de revalorisation des sous-produits est en place à Bécancour et nul doute que la venue d'IFFCO pourrait permettre de répertorier un inventaire profitable de gestion des matières résiduelles. De plus, les principes d'entraide entre les entreprises, la participation au CMMI, au CEOP (Comité des Entreprises et Organismes du Parc) et au Comité de citoyens augmenteraient la synergie au Parc Industriel.

### 5.4 Impacts sur la communauté d'affaires

L'implantation d'une usine de l'envergure d'IFFCO recèle beaucoup d'occasions d'affaires pour les firmes associées au développement industriel. Les entreprises associées à la construction, aux fournitures industrielles, aux services professionnels, à la fabrication, à l'entretien en période d'arrêt d'usine, ainsi qu'aux institutions d'enseignement représentent un impact indirect majeur pour la communauté d'affaires de la région.

### 5.5 Impacts sur la main-d'œuvre et son développement

La venue d'IFFCO est associée à la disponibilité d'une main-d'œuvre de qualité. Des emplois seront disponibles dans les domaines suivants :

- Opérateurs de production;
- Techniciens d'entretien (mécanique, tuyauterie, électricité, instrumentation, etc.);
- Personnels d'ingénierie (chimique et mécanique);
- Personnels administratifs;
- Emplois spécialisés (santé et sécurité, hygiène, environnement, etc.).

Une main-d'œuvre de qualité est disponible dans la région alimentée par les fermetures récentes de certaines usines et par la qualité de formation dispensée par nos maisons d'enseignement. Ces emplois bien rémunérés dans ce type d'industrie vont contribuer à l'essor économique de la région (construction, logement, restauration, biens et services de toutes sortes, etc.). Notons aussi que généralement, la création d'un emploi industriel crée 5 emplois indirects.

### 5.6 Impacts d'un nouveau domaine d'expertise

La venue de ce nouveau domaine des fertilisants dans la région va permettre de développer une expertise unique et nouvelle dans ce domaine d'activités. Des associations avec les collèges et universités vont permettre le développement d'une nouvelle expertise afin d'optimiser les procédés de production et inévitablement des activités de recherche et développement prendront place.

Évidemment, une nouvelle installation industrielle dans le domaine de la chimie et de la pétrochimie ne se fait pas sans risque. Toutefois, depuis le début du projet, IFFCO a démontré beaucoup de transparence quant à la gestion du risque industriel et a démontré la volonté de procéder de manière très responsable en mettant sur pied les actions suivantes :

- Une opération sécuritaire des installations (personnel compétent et hautement formé);
- Des systèmes de gestion reconnue (ISO 9001, ISO 14001, OSHAS 18001, ISO 26000);
- Des mesures de contrôle automatisées;
- La présence humaine sur site 24 heures sur 24 heures;
- La présence d'une brigade d'intervention de qualité constituée de tous les employés;
- La volonté de participation aux activités du milieu des affaires de la région (MMCQ, CMMI et au Comité des Entreprises et Organismes du Parc Industriel (C.E.O.P.)).

La synergie de ces systèmes, mesures et associations ne peuvent que garantir une gestion responsable du risque par la compagnie IFFCO.

## **Chapitre 6. Position des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

À la lumière de ce mémoire et :

Considérant la mission de l'Association des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre du Québec de dynamiser, promouvoir et participer au développement de l'industrie manufacturière sur le territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec;

Considérant la situation précaire du secteur manufacturier au Québec et dans la région, situation confirmée par de nombreux acteurs économiques et l'urgence de profiter des occasions de revigorer ce secteur d'activités;

Considérant le sérieux et la transparence de la compagnie IFFCO auprès de la communauté et du milieu des affaires depuis son désir d'implantation et ses efforts en développement durable;

Considérant le potentiel de créer une chaîne de valeur agroalimentaire avec la venue d'une entreprise manufacturière dans ce nouveau domaine d'activités;

Considérant les impacts positifs de la venue de IFFCO dans le domaine manufacturier local et des retombées économiques significatives;

Considérant les impacts positifs sur la main-d'œuvre;

Considérant les impacts positifs du développement d'un nouveau domaine d'expertise au Québec;

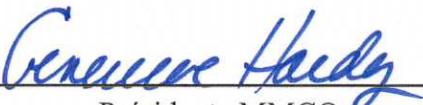
Considérant la force technologique du groupe IFFCO;

Considérant l'emplacement stratégique du site qui a été choisi minimisant les risques industriels;

Considérant l'impact négatif de refuser l'implantation de cette usine dans la région sur les futurs investisseurs étrangers intéressés à s'établir au Québec.

Pour l'ensemble de ces considérations, l'Association des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec donne son appui formel au projet d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour par la compagnie IFFCO.

Au nom de l'Association des Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec

  
Présidente MMCQ

Mme Geneviève Hardy  
Directrice Générale  
Hardy Filtration Inc.

Et des membres du comité de travail – Mémoire présenté au BAPE – Projet IFFCO



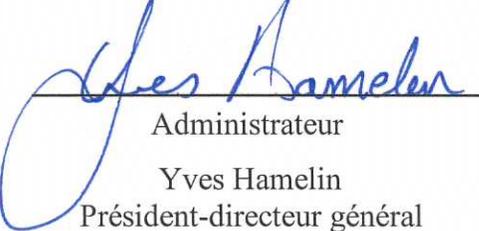
Premier vice-président

M. Donald Michaud  
Directeur général  
Graymont – Matériaux Québec



Administrateur

Éric Chevalier  
Directeur ressources humaines  
Silicium Québec



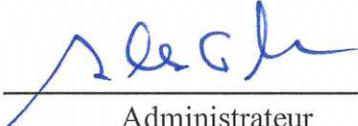
Administrateur

Yves Hamelin  
Président-directeur général  
Arkema Canada Inc.



Administrateur

Yves Lacroix  
Directeur général  
GL&V Canada Inc.



Administrateur

Alexandre Marchand  
Président  
Excelpro Électrique et Automatisation Inc.

**Conseil d'administration 2012-2013**  
**MMCQ**

**PRÉSIDENT**

Geneviève Hardy, Directrice générale  
Hardy Filtration – Trois-Rivières

**VICE-PRÉSIDENT**

Donald Michaud, Directeur général  
Graymont – Matériaux Québec – St-Marc-des-Carières

**DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT**

Normand Beaulieu, Directeur général  
Les Machineries Pronovost Inc – St-Tite

**SECRÉTAIRE**

René-A. Ducharme, Conseiller expert  
Manufacturiers & Exportateurs – Trois-Rivières

**TRÉSORIER**

François Dupuis, CA, CMA, M. Fisc  
Raymond Chabot Grant Thornton – Trois-Rivières

**RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS**

Pierre Boucher, Vice-président Développement des affaires  
Excelpro Automatisation – Grand-Mère

**PRÉSIDENT SORTANT**

Christian Poudrier, Président directeur général  
Post-Plus Technologie – Victoriaville

**ADMINISTRATEURS**

Éric Bélanger, Président  
Avant-Garde Technologie – Trois-Rivières

Kathy Béliveau, Associée / Développement des affaires  
Rezo l'agence sociale. – Trois-Rivières

Vianney Bergeron, Directeur administratif  
Acier Marquis Inc. – St-Célestin

Michel Bertrand, Directeur corporatif, Développement Organisationnel  
Cascades. – Kingsley-Falls

André Bérubé, Directeur Ingénierie et maintenance  
Emballages RockTenn – La Tuque

Denis Boisvert, Conseiller gestion de projets  
Hydro-Québec LTE – Shawinigan

Richard Boucher, Président  
Groupe de Gestion Gauthier & Boucher 3GB Inc. – Trois-Rivières

Robert Champagne, Directeur Formation continue  
Services aux entreprises  
Cégep de Drummondville – Drummondville

Éric Chevalier, Directeur Ressources humaines  
Silicium Québec – Bécancour

Serge Crochetière, Directeur  
Société Chimique Sunamco Inc. – Daveluyville

Simon Dumas, Directeur division mécanique et électrique  
Canimex - Drummondville

Patrick Faucher, Directeur de projets, Développement économique régional  
Rio Tinto Alcan - Bécancour

Daniel Goudreau, Directeur des opérations  
Trans-Canada – Centrale de Cogénération – Bécancour

Yves Hamelin, Président – Directeur d'usine  
Arkéma Canada Inc – Bécancour

Yves Lacroix, Directeur général  
GL&V Canada Inc. – Trois-Rivières

Alain Lessard, Président  
Centre de réparation industriel 04 Inc. – Trois-Rivières

François Lessard, Vice-président Développement des affaires  
Intervalles – Shawinigan-Sud

Mélissa Mc Mahon Mathieu, Avocate – Droit des affaires et litige  
Heenan Blaikie – Trois-Rivières

Sophie Milette, Directrice des ressources humaines  
Portes Milette – St-Boniface de Shawinigan

Cyrille Morvan, Vice-président à l'approvisionnement aux opérations et à la  
qualité  
GEA Farm Technologies - Drummondville

Jean-Guy Paré  
Municipalité de St-Pierre-les-Becquets

Louis Raymond, Institut de recherche sur les PME de l'UQTR  
Université du Québec à Trois-Rivières

Diane Rivard, Directrice Ressources Humaines  
Produits forestiers Résolu (Division Laurentide) – Grand-Mère

Gaétan Turner, Directeur entretien, ingénierie et approvisionnement



19 septembre 2013

Extrait du procès verbal de la réunion spéciale du  
CA des MMCQ qui s'est tenue le 17 septembre  
2013 à Trois-Rivières.

**" Étude et acceptation du mémoire, devant être  
présenté au BAPE, portant sur le projet de  
construction d'une usine d'engrais à Bécancour  
par la firme IFFCO Canada. M. Yves Hamelin**

► Lors d'une réunion spéciale de conseil  
d'administration; sur proposition de M. Pierre  
Boucher, appuyée par M. Yves Lacroix et adoptée à  
l'unanimité, il est résolu de présenter, tel que  
modifié, le mémoire portant sur le projet de  
construction d'une usine d'engrais à Bécancour par  
la firme IFFCO. Le mémoire sera présenté au BAPE  
par Mme Geneviève Hardy, présidente des MMCQ,  
et M. Yves Hamelin, président du groupe de travail  
des MMCQ mandaté pour étudier le dossier  
d'implantation d'une usine d'engrais à Bécancour. Ils  
seront accompagnés de MM. Donald Michaud et  
Normand Beaulieu, respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> vice-  
président des MMCQ."

René Ducharme

Le secrétaire

Trois-Rivières

19 septembre 2013.